

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CAUE 37 30 juin 2016

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 septembre 2015
- Bilan d'activité et financier du CAUE (du 1er janvier 2015 au 30 juin 2016)
- Questions diverses

I. INTRODUCTION

À l'occasion de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2015, un nouveau Président a été élu au Conseil d'Administration du CAUE. Ainsi, Monsieur Vincent LOUAULT, présenté lors de ladite Assemblée, succède à Monsieur Jean GOUZY dans sa fonction. Monsieur V. LOUAULT est également Vice-Président de l'ADAC, Maire de Cigogné, Conseiller départemental délégué, en charge du RSA et de l'insertion.

Derechef, afin d'optimiser l'offre d'ingénierie sur le département, il a été annoncé la volonté de réunir les compétences de trois structures : l'ADAC, l'ALE et le CAUE inscrivant alors nos missions dans une logique de coproduction au service des particuliers autant que des collectivités. Mutualisation visible sous une même identité, dans un même immeuble, situé au 34 place de la Préfecture à Tours. Toute l'équipe du CAUE a ainsi rejoint ces locaux le 19 avril 2015.

Dans cette perspective, le projet de création d'un "guichet unique" a fait l'objet d'un vote en avril dernier, il est inscrit dans une convention avec le Conseil Départemental.

En ce qui concerne les ressources humaines, en fin d'année Boris COURBARON (Conseil Départemental) a été notre interlocuteur pour la préparation et le pilotage de ce futur guichet unique. Il a succédé à Patrick FIFRE ancien Directeur du CAUE qui a quitté ses fonctions en décembre 2015. P. Fifre exerçait son activité depuis le mois d'avril 2014. Suivant l'annonce de n'avoir qu'un Directeur unique, en date du 9 mai 2016, Eric BOULAY a été nommé Directeur du CAUE, date d'accord officiel du Préfet d'Indre-et-Loire, Monsieur Louis Le Franc.

À ce jour, le CAUE assure le suivi et le rendu de son programme d'actions 2016 en cohérence et en complément de cette gouvernance partagée.

II. PRÉSENTATION DU CAUE ET POINT SUR SES ACTIVITÉS

En 2015, le nombre de sollicitations émanant des collectivités s'est maintenu, celles-ci ayant trait, pour l'essentiel, au suivi des documents d'urbanisme, au suivi de projets, à des études pour les communes et parfois, à la participation à des groupes de travail (jury de concours, comité de pilotage, commissions diverses).

Les dossiers traités

La nature de nos projets pour l'aide à la décision et l'accompagnement des collectivités locales a été la suivante :

- Assistance à l'instruction des autorisations d'urbanisme
- Étude patrimoniale pour l'intégration de projets immobiliers
- Réalisation d'une charte architecturale et paysagère
- Conseil et orientation pour l'aménagement urbain et paysager du territoire, notamment pour la mise en place de nouveaux quartiers
- Orientation et actions participatives des espaces publics
- Appui méthodologique pour l'élaboration d'un PLU, pour le suivi d'un PLH...
- Aide au montage de dossiers opérationnels sur l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) aux personnes handicapées, en complément de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)
- Accompagnement technique aux projets de construction et de réhabilitation divers
- Diagnostic sur les espaces verts publics et privés avec sensibilisation des habitants à l'environnement

Plus d'une vingtaine de dossiers communaux ou intercommunaux ont été suivis lors de l'année 2015 jusqu'à ce jour, sur autant de lieux différents :
(classement par ordre alphabétique)

- **Azay-sur-Cher** : Aménagement d'un site industriel pour la création d'un nouveau quartier, réhabilitation de friche industrielle
- **Chambray-lès-Tours** : Assistance à l'instruction des autorisations d'urbanisme
- **Chançay** : Définition des orientations d'aménagement du bourg pour la mise en place du PLU
- **Cinq-Mars-la-Pile** : Élaboration du PLU - consultation des PPA
- **Ciran** : Élaboration Ad'AP
- **Civray** : Création d'un terrain d'activités pour les écoles
- **Communauté de Communes de Chinon Vienne et Loire** : Suivi du PLH
- **Fondettes** : Études patrimoniales ; assistance à l'instruction ; définition des orientations d'aménagement
- **Genillé** : Complément Ad'AP ; bâtiment d'exposition pour un alambic
- **La Membrolle-sur-Choisille** : Projet de maison des associations
- **La Riche** : Étude préalable à la requalification du square Marcel Pagnol
- **La-Ville-aux-Dames** : Requalification d'un parc dans le quartier sud ; projet urbain autour de l'ancien terrain de foot
- **Montrésor** : Charte architecturale et paysagère
- **Pocé sur Cissé** : Étude globale pour un projet de nouveau quartier
- **Pussigny** : Construction d'atelier ; bâtiment technique communal
- **Saint-Michel-sur-Loire** : Programme de constructions d'un nouveau quartier
- **Saint-Pierre-des-Corps** : Suivi du PLU
- **Semblançay** : Aménagement de voirie
- **Troques** : Urbanisation zone 2AU et N ; orientations d'aménagement pour l'extension du bourg et du hameau de Beauvais dans le cadre de la mise en oeuvre du PLUi
- **Villaines-les-Rochers** : Orientations et actions participatives autour des espaces publics ; sensibilisation des habitants à la démarche Zéro Phyto engagée par la commune

Aussi, le CAUE est apte à mener des études sur le long terme, si la démarche le nécessite. En effet, des projets plus anciens, menés en 2014 avec le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP d'Indre-et-Loire), notamment sur la commune du Grand-Pressigny, ont fait l'objet d'une reprise sur la définition des nuanciers de peintures de menuiseries propre à chaque typologie bâtie. Le STAP et le CAUE ont ainsi travaillé de concert avec une entreprise locale, s'engageant jusqu'en 2016 pour la deuxième partie de ce travail relative cette fois à la définition d'une palette d'enduit à la chaux.

La méthode de travail, la gestion administrative des dossiers

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Auprès des communes, des EPCI, du département, les collectivités précédemment citées ont bénéficié d'une aide à la décision et d'un accompagnement dans leur projet. Les interventions les plus fréquentes du CAUE auprès de ces dernières et de leurs groupements portèrent sur des stratégies d'aménagement du territoire avec des diagnostics communaux, PLU, PLUi, cartes communales, etc.

Dans un premier temps, dès réception d'une lettre de commande de la collectivité, nous avons engagé une visite initiale, afin d'expertiser le projet. Dans un deuxième temps, chaque projet a fait l'objet de la signature d'une convention entre la commune et le CAUE, impliquant ensuite des réunions de cadrage et des déplacements sur le terrain.

Certaines études ont fait l'objet d'un travail en équipe, incluant la conception graphique et une recherche documentaire fouillée aux archives départementales ou en bibliothèque spécialisée (études des textes, du cadastre, des données INSEE, recherches iconographiques...). Au démarrage, une fiche action a été réalisée incluant le descriptif du projet, les personnes ressources sur tel projet ou tel autre, les partenaires requis, le budget prévisionnel, un calendrier, le nombre de réunions envisagées, ainsi que les questions de logistique. L'ensemble de nos actions est ensuite répertorié au sein de tableaux de bord sous Excel (nous ne disposons pas de logiciel dédié à cette opération).

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Dans le cadre plus spécifique du conseil aux particuliers, sur une période d'un an et demi, les architectes ainsi que les paysagistes du CAUE ont assuré 429 permanences auprès des candidats à l'achat ou à la rénovation ce, sur les cinq lieux retenus en 2014 pour les permanences délocalisées, à savoir : Chinon, Amboise, Ambillou, Loches et Château-Renault, en plus, de leurs permanences historiques sur Tours. L'objectif était d'être au plus près des demandeurs, d'ailleurs par rapport à l'année précédente, le CAUE affiche une hausse notable des conseils opérés sur le territoire.

Pour rappel, le CAUE 37 conseille gratuitement les particuliers, sur rendez-vous.

Ces conseils prennent la forme d'entretiens dans les locaux du CAUE ou sur le site des Mairies ou des Communautés de communes. Ils peuvent aussi avoir lieu sous la forme d'échanges téléphoniques ou grâce à un dialogue documenté, par mail. En moyenne, un entretien dure une heure.

Les conseils dispensés par les chargés d'études visent à clarifier les besoins des particuliers en considérant les potentialités du site, les contraintes réglementaires ou encore l'enveloppe budgétaire, permettant ainsi de définir le programme.

Pour les projets situés dans le périmètre d'un monument protégé au titre des monuments historiques, des rendez-vous sont programmés avec le chef de service du STAP afin de valider les conseils apportés au regard des prescriptions des Architectes des Bâtiments de

France. Certains projets en secteur sauvegardé sont renvoyés vers leurs permanences (sur rendez-vous), à la Mairie de Tours.

Aussi, en soutien aux professionnels, le CAUE a apporté son savoir-faire sur des dossiers d'AD'Ap (Agenda d'accessibilité programmée pour les locaux recevant du public) en informant, entre autres, sur les éléments techniques permettant de répondre aux exigences de la réglementation en matière d'accessibilité (aménagements d'adaptation, prise en compte des différents handicaps...).

Quant aux particuliers qui souhaitent aborder l'aspect performance énergétique de leur habitation, nous les invitons à prendre rendez-vous avec l'Agence Locale de l'Énergie.

L'INFORMATION - LA SENSIBILISATION

En termes de communication et de sensibilisation, nous avons participé ou organisé plusieurs événements culturels ce, afin d'aller au-devant des publics et de mieux faire connaître nos missions, tout en dispensant un message au service de la qualité du cadre de vie.

L'année 2015 s'est particulièrement centrée sur la coordination et l'organisation générale de la Semaine régionale de l'architecture et du paysage qui devrait avoir lieu du 10 au 15 octobre 2016. Le thème retenu pour cette manifestation porte sur les "mutations spatiales" à toutes les échelles. Au programme : des expositions de photographies, des journées d'étude, des visites commentées, des conférences, des rencontres avec les publics et les architectes sur différentes thématiques, un archi-dating, des promenades, un workshop et l'exposition de travaux des étudiants des Beaux-Arts. Trois départements sont concernés par cette géographie culturelle : l'Indre-et-Loire, l'Eure-et-Loire, le Loir-et-Cher. Plus particulièrement les villes de Tours, de Richelieu, de Saint-Pierre-des-Corps, de La Riche, de Chinon, de Château-Renault, de Loches, du Pays de Racan, de Dreux, des Mignières.

Les CAUE, la plupart du temps, agissent en relais de manifestations nationales gratuites. En 2015, nous avons participé aux rendez-vous culturels suivants :

- Les *Journées Européennes du Patrimoine* dont le thème de l'édition 2015 était le patrimoine du XXI^e siècle se sont déroulées autour de deux visites. La première, en collaboration avec la Bibliothèque municipale de Tours, proposait un regard croisé sur le bâtiment de la bibliothèque centrale : celui d'un historien de l'architecture, celui d'un architecte de l'agence AFA (en charge du projet de la restructuration de l'édifice) et celui d'une responsable de la bibliothèque. La seconde visite, en collaboration avec Tour(s) Plus et la SET, proposait la découverte du projet Mame avec l'intervention de la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre, les architectes F. AZZI et P.A. GATIER.

- Pour les *Rendez-vous aux jardins*, sur le thème de la "promenade au jardin" le CAUE a organisé deux manifestations s'inscrivant dans un dispositif plus large porté par le Ministère de la Culture et de la Communication. Lors d'une première visite, une centaine de personnes sont venues découvrir les 2000 espèces et variétés présentées à l'Arboretum de la Petite Loiterie à Monthodon. Dans un deuxième temps, des animations tout public (artisans d'art ; jardins médiévaux ; atelier rempotage pour les enfants...) se sont déroulées au sud du département (Le Louroux), avec le soutien de la Société d'Horticulture de Touraine (SHOT).

- La *Semaine agricultures et paysages* a mis en avant des mesures agro-environnementales par l'organisation de visites guidées sur la gestion raisonnée du paysage, à Berthenay. Action réalisée en partenariat avec le Service Environnement et Paysage de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire.

Puis, avec le concours de Tour(s)Plus, nous avons de nouveau participé au Salon de l'Habitat 2015 et en fin d'année, au Congrès départemental des Maires, évènement annuel de l'Association des Maires d'Indre-et-Loire (AMIL).

Le CAUE 37 a coordonné d'autres rendez-vous culturels plus ciblés, dont la conférence "Les territoires à l'heure des réseaux" de Martin VANIER (professeur en géographie et aménagement de l'université Joseph Fourier - Grenoble I, à l'Institut de géographie alpine). Cette rencontre s'est déroulée en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours dans les locaux de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Tours, avec la collaboration, en soirée, de la librairie La Boîte à Livres de Tours.

Au niveau communal, le CAUE 37 s'est engagé auprès de la ville de Saint-Pierre-des-Corps pour un suivi actif tout au long de la démarche de révision de leur PLU et le soutien des actions de concertation auprès des habitants.

Le dispositif sonore d'Olivier NAUDIN a lancé les "ateliers de la cité" de manière originale ; travail inscrit dans une démarche créative plus large, intitulée "la carte du tendre" développée par Alexandra POUZET (artiste photographe professionnelle).

La deuxième séance prévue par le CAUE avait pour intérêt d'amener le grand public à réfléchir sur l'histoire et les mémoires de la ville. Pour ce faire, Thierry PAQUOT (philosophe de l'urbain) a mené ce débat dans les locaux de la bibliothèque de Saint-Pierre-des-Corps lors de la conférence : "De la Mémoire incertaine des villes". Une vente des ouvrages de l'auteur a été proposée et réalisée par l'intermédiaire de la librairie Lire au Jardin de Tours. D'autres animations sont en cours, elles sont programmées à cet effet, il y a par exemple, une soirée Slam sur la poésie de la ville et plusieurs conférences à venir (Frédéric BONNET...). Pour y répondre, cinq grands thèmes ont été retenus :

1. L'espace public, la ville, le paysage
2. La mobilité (gare)
3. L'habitat (couleur, matière, lumière)
4. Les risques
5. L'économie et les activités ferroviaires

SUR LE WEB ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Afin de poursuivre son objectif de valorisation de la production architecturale, urbaine et paysagère, le CAUE a fait le choix d'adhérer à l'**Observatoire des CAUE** dont la mise en ligne est opérationnelle depuis 2005. Le CAUE du Val d'Oise en est le fondateur, mais l'observatoire des CAUE est aujourd'hui géré par le CAUE de Loire-Atlantique et comptait 16 adhérents en 2015.

3127 réalisations y sont référencées (des projets d'équipements scolaires ou d'équipements hospitaliers/ sanitaires/ culturels/ funéraires, des projets d'équipements de bureaux, des édifices industriels ou militaires, des projets d'habitat individuel ou d'aménagement urbain et paysager, etc.).

Et en 2015 toujours, l'observatoire a enregistré une fréquentation de 7622 internautes par mois.

Ces références (ouvertes au public) sont à consulter en ligne à cette adresse : <www.caue-observatoire.fr>

Cette année, le **Centre de documentation et de ressources du CAUE 37** a fait l'acquisition d'une base de données via le logiciel Kentika (portail CSS3/ HTML 5, accessible en full Web, à distance ou sur poste client). Kentika qui nous a été livré en octobre 2015 a été choisi suite à une étude comparative menée en 2014.

Outil de valorisation, outil de connaissance et de travail, il est au service des collectivités, des équipes techniques et des publics, c'est-à-dire aussi des particuliers, des chercheurs, des professionnels et des élus. L'alimentation de Kentika est à jour. Elle compte des ouvrages, des périodiques, des études urbaines, architecturales et paysagères, des bulletins d'informations du réseau, des guides, des cartes IGN, des CR-ROM et des produits documentaires. En interne, Kentika nous permet de stocker des comptes-rendus d'A.G., nos organigrammes, un annuaire des contacts, nos signets, voire nos conventions et nos statuts juridiques divers. Kentika offre d'autres possibilités de développement et dépend d'un paramétrage méthodique que nous sommes en train de construire et d'améliorer.

Par ailleurs, le centre de documentation a répondu à diverses demandes du réseau des CAUE ainsi qu'à celles des particuliers, la plupart du temps, en consultation sur place ou par des échanges de courriels depuis des laboratoires de recherche, de la part d'étudiants en architecture ou en paysage ou à la demande d'auteurs spécialisés.

Internet : les statistiques

Notre site <www.caue37.fr> a enregistré 6334 visiteurs sur la période allant du 1er janvier 2015 au 31 mars 2016 (1636 visites de plus qu'en 2014).



<https://twitter.com/CAUE_37>

221 abonnés sur Twitter, soit 130 de plus qu'en 2014.



<<https://fr.pinterest.com/caue37>>

Notre présence sur Pinterest ne cesse de se développer avec à ce jour 14 tableaux classés par thèmes et 290 épingles visibles sur cet espace Web.

LES FORMATIONS

Pour notre activité, 2015 fut l'année du déploiement de nos formations auprès des élus locaux et des techniciens territoriaux.

Le CAUE ne dispose pas d'un numéro de déclaration d'organisme de formation professionnelle et en ce sens, il ne peut assurer à lui seul la formation professionnelle continue de ses stagiaires. Afin d'y remédier, le CAUE dispose de personnel mutualisé avec d'autres CAUE, mais dans la majorité des cas, nous avons fait intervenir des formateurs extérieurs. Ainsi, ces sessions de travail ont été construites avec de nombreux partenaires (SHOT, MIQCP, ALE37, ADAC, DDT37, STAP, Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire) et par le biais d'experts du secteur privé.

Pour l'année 2015, 156 participants ont suivi les "journées d'informations" organisées par le CAUE autour des neuf thèmes suivants :

- *La qualité des pièces des permis de construire et la complétude des dossiers.* Intervenants sur deux sessions : Franck CHARNASSÉ (Chef du STAP Indre-et-Loire) ; Christelle RABILLER (instructrice des autorisations d'urbanisme, DDT 37)
- *L'amélioration des performances énergétiques du bâti ancien.* Intervenants : Jean-Pierre BANY (thermicien consultant, GDP conseil et formation, Tours) ; Antoine CAUCHETEUX, (ingénieur/ chercheur, CEREMA d'Angers) ; Patrick GACHET (directeur technique, ALE 37)
- *Les plans locaux d'urbanisme intercommunaux PLUi.* Intervenants : Sylvain LECLERC (DDT 37) ; Thierry LASSERRE (Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours) ; Virginie DUCHIRON (Parenthèses urbaines) ; Nelly BUCHERON (Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire)
- *Les nouvelles pratiques du végétal dans l'aménagement des espaces publics.* Intervenants : Yves DELCROIX (Chambre d'agriculture) ; Maryse FRIOT (Société d'Horticulture de Touraine)
- *L'accessibilité des établissements recevant du public.* Intervenants : Lydia PAGÈS (CAUE 37)
- *Les marchés à procédure adaptée MAPA.* Intervenante : Nicole SITRUK (Mission interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques)
- *La programmation, préalable nécessaire à la construction, la réhabilitation ou l'extension d'un bâtiment.* Intervenante : Virginie DUCHIRON (Parenthèses urbaines) ; autre intervenant : un économiste de la construction, conseil en bâtiment (Esprit Terre Ingénierie)
- *Les outils juridiques de l'aménagement (ZAC,ZAD, droit de préemption).* Intervenants : Barbara GOUTTE (URBAGO) ; Gilles GALLICHET (Siam Conseils)
- *L'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'aménagement des espaces publics (PAVE).* Intervenants : Roland ROUZIÈS (DDT 37) ; Suzanne CATROUX (DDT 37)

Nos retours de questionnaires d'évaluations qui portaient sur le contenu des formations, la qualité de l'animation pédagogique, l'intérêt du matériel et des supports utilisés, puis sur les conditions propre à chaque session (accueil, salle...) ou sur la mise en oeuvre possible d'actions (après avoir suivi une "formation CAUE") ont nettement montré que nos programmes correspondaient à des besoins réels portés par une expertise demandée et reconnue la plupart du temps.

Ces différents aspects facilitent le transfert des acquis, eux-mêmes traduisibles sur des projets professionnels en cours ou à venir. Le CAUE s'est enquis des autres thèmes visés pour le déploiement de nouvelles formations.

À titre indicatif, pour le suivi d'une session de formation, une participation de 40 euros est demandée à chaque apprenant.

LES PARTENARIATS TECHNIQUES

- Le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire

- L'Agence Locale de l'Énergie (A.L.E. 37)
- L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours (A.T.U.)
- Le pôle des arts urbains (pOlau)
- La Société d'Horticulture de Touraine (SHOT) : comité de fleurissement et "villes et villages fleuris"
- Les Ambassadeurs des matériaux biosourcés (réseau régional)
- Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine d'Indre-et-Loire (S.T.A.P.) : nuanciers de peintures du bâti traditionnel
- Les C.A.U.E. d'Eure-et-Loire, du Loir-et-Cher, d'Indre et du Cher
- Pays Loire Nature Touraine
- Mission de Coordination de l'Architecture et du Patrimoine (MICAP) / DRAC Centre Val-de-Loire
- Inventaire du Patrimoine Centre Val de Loire
- Réseau local des Villes et Pays d'Art et d'Histoire
- Maison du souvenir de Maillé
- Centre culturel La Laverie de La Riche
- École Supérieure des Beaux-Arts TALM

Certains partenariats nous permettent de bénéficier de conditions particulières et sont soumis à des accords réglementés (Bibliothèque Municipales de Tours ; Archives départementales ou municipales sur l'Indre-et-Loire). Pour l'avancée de nos projets de tout ordre, s'ajoutent certaines collaborations avec la DRAC-Centre, la Maison de l'Architecture du Centre et bien d'autres organismes, hors signature de conventions.

III. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ACTUELLE DU CAUE 37

- Direction :

BOULAY Eric, directeur du CAUE 37. Mis à disposition par le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, à mi-temps avec l'ADAC depuis mai 2016.

- Équipe support :

BRETAUD Sandrine, technicienne territoriale, assistante administrative. Mise à disposition par le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire depuis la création du CAUE.

DUMAS Stéphanie, documentaliste et chargée de communication. Salariée depuis mai 2014.

Recrutement 2015 : LETINOIS Laure, graphiste. Salariée à temps partiel (4/5e) depuis avril 2015.

Intégration 2016 : BILLOU Séverine, assistante (accueil et standard). À temps partiel (90%), exerce son activité à mi-temps entre le CAUE et l'ALE 37 depuis mai 2016.

- Équipe technique :

BASSEZ Rémi, architecte et urbaniste. Salarié depuis février 2012. A intégré le réseau des CAUE en février 2004.

PAGÈS Lydia, architecte. Salariée depuis avril 2012.

Recrutement 2015 : JACQUES Mélodie, paysagiste. Salariée à mi-temps à partir de juillet 2015, également en poste au CAUE 41 depuis septembre 2013.

RAIMBAULT Thomas, paysagiste en contrat d'apprentissage depuis octobre 2014 pour une durée de trois ans (Agrocampus Ouest, Angers).

- Stage d'études sur la période requise :

ÉTUDIANTS

MANCEAU Charlotte, en stage de 1^{re} année de Master en "Histoire de l'architecture contemporaine", mention médiation culturelle (Université François-Rabelais, Tours).
Période : du 1^{er} février au 15 avril 2016.

SCHIOCCHET Sophie, en stage de 3^e année de Licence "Géographie et Aménagement" (Université de Brest - UFR Sciences et Techniques).
Période : du 26 mai au 26 juin 2015.

COLLÉGIENS

ROBERT Héloïse, en stage d'observation de troisième (Collège Henri Bergson - Saint-Cyr-sur-Loire).
Période : du 22 au 26 février 2016 (durée totale de 30 heures).

RIBAULT Louis, en stage d'observation de troisième (Collège Marmoutier - Tours)
Période : du 30 novembre au 4 décembre 2015 (durée totale de 30 heures).

IV. BILAN FINANCIER

L'approbation du budget 2015 a été soulevée lors de la dernière Assemblée générale du CAUE (28/09/2015). Celui-ci faisait apparaître une recette de la taxe d'aménagement de 650000 euros, une recette liée aux formations proposées à hauteur de 2000 euros et une reprise de provisions de 2300 euros, ainsi qu'une subvention de 1000 euros de la Région pour l'emploi d'un apprenti paysagiste.

Les indicateurs financiers qui vont suivre nous ont été communiqués par le cabinet d'expertise comptable ORCOM en charge de la gestion comptable du CAUE 37.

Au 31 décembre 2015, notre trésorerie affichait un solde de 776736 euros.
Ce solde comprend la trésorerie 2014 (419712 euros) et les mouvements de trésorerie 2015 (357024 euros).

En 2015, les ressources de l'association ont augmenté de 121%, les charges de personnel de 34% (recrutements), les prestations vendues de 353% (formations). Pour ce faire, nous avons dû recourir à des charges de fonctionnement plus importantes (+22%), les produits de fonctionnement se sont renforcés (+122%) et le loyer ainsi que les charges locatives enregistrent eux aussi une hausse notable.

En outre, afin d'accroître son activité, le CAUE a majoré ses frais de publicité de 32,8% autant que ses frais postaux et télécom (+54%).

Vous trouverez ci-dessous un tableau du budget 2015 ainsi que le projet de budget 2016.

Les enjeux économiques et énergétiques seront de plus en plus pris en compte lors de nos permanences aux particuliers, ce dans le cadre du rapprochement ALE - ADAC - CAUE, par la création du guichet unique.

Le CAUE est engagé dans la voie d'ateliers de concertation urbaine pour la commune de Saint-Pierre-des-Corps, à ce titre, il va développer son tout premier volet pédagogique auprès des scolaires. À venir : exposition photographique de Gérard MONNIER "Attendre ensemble", une nuit du court métrage sur la ville en octobre-novembre (en collaboration avec le pOlau), une nouvelle exposition des photographies de la Carte du tendre d'Alexandra POUZET en septembre et l'intervention (en attente de confirmation) de Jean-Marie DUTHILLEUL, un spécialiste de la couleur.

Dans le cadre de la Semaine régionale de l'architecture 2016 (présentée en page 4), le CAUE 37 proposera une visite commentée du village de Montrésor, ainsi qu'une visite dédiée aux élus sur les accroches des nouveaux quartiers aux structures urbaines traditionnelles puis, nos paysagistes reviendront sur les traces de l'Atlas des paysages. Plusieurs rassemblements préalablement établis furent présentés lors du dernier Conseil d'Administration du CAUE. Action de sensibilisation à venir dont le projet est en cours d'achèvement.

Le centre de ressources et de documentation du CAUE 37 se veut complémentaire aux autres pôles ressources en architecture, urbanisme et environnement, présents sur la région et en-dehors. Des partenariats seront alors mis en oeuvre afin de proposer une offre dématérialisée orientée vers la connaissance des territoires. Aussi dans l'objectif de structurer les fonctions de publication de Kentika, pour l'échange de contenus entre centres et l'exploitation de multiples données, une ligne éditoriale sera proposée courant 2016, en amont de son ouverture au public. Nous organiserons la collecte d'informations et diffuserons sur abonnement, des bulletins de veille (hebdomadaire ou mensuel) ainsi que des dossiers thématiques, à construire ensemble, avec l'ALE, l'ADAC et le CAUE.

Le CAUE 37 envisage de publier de nouvelles fiches d'urbanisme sur le PLU, elles seront destinées aux élus et aux techniciens. Ce projet pourrait être réalisé en partenariat avec le CAUE 49 / Maine-et-Loire et le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine.

Avec la Communauté de Commune de Loches Développement, il a été proposé au CAUE de s'associer aux travaux de la plateforme locale de rénovation énergétique de l'Habitat.